

5. L'innovation pédagogique pour accompagner les étudiants

Témoignage

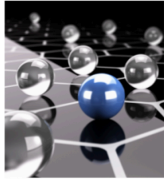
La reconnaissance de la contribution innovante des professeurs en encadrement aux cycles supérieurs : une dimension essentielle au sens et à la santé mentale au travail

Marie ALDERSON, Inf. Ph.D.
Université de Montréal, Québec, Canada
marie.alderson@umontreal.ca

Alderson, M. (2014). La reconnaissance de la contribution innovante des professeurs en encadrement aux cycles supérieurs : une dimension essentielle au sens et à la santé mentale. *Innovations Pédagogiques, nous partageons et vous? L'innovation Pédagogique pour accompagner les étudiants, Témoignage, vol 1, 73-85.*

Résumé

Dans un contexte de compétitivité féroce entre les universités, la recherche est hautement prisée par les instances institutionnelles quelque peu au détriment de l'enseignement et de son corrélat : l'encadrement aux cycles supérieurs. Cette primauté de la recherche porte les nouveaux professeurs et ceux qui n'ont pas encore été promus au rang de professeurs titulaires, à s'investir considérablement en recherche afin d'assurer leur promotion, et ce, au risque de restreindre leur engagement en enseignement. Cet article vise à faire état de l'expérience vécue par une professeure de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal qui a, depuis ses débuts en octobre 2002, assuré de pleines charges d'enseignement aux trois cycles universitaires et encadré un nombre significatif d'étudiants aux cycles supérieurs. L'article fait état de la vision, de la philosophie et de l'engagement de la professeure au regard de l'enseignement et de l'encadrement universitaires. Les résultats présentent les approches privilégiées par la professeure ainsi que les méthodes et les techniques qu'elle a déployées. La discussion examine la pratique de la professeure sous l'angle de l'innovation pédagogique et dégage de celle-ci, des attitudes, des comportements et des accomplissements constituant des innovations pédagogiques; ils sont source d'inspiration et relèvent, aux dires des étudiants et des professeurs-chercheurs extérieurs, d'une pratique exemplaire. Les tensions que crée, dans le cadre des promotions, l'absence de pondération entre la composante « recherche » et la composante « enseignement » de la tâche professorale est discuté en termes de qualité de vie et de risques à la santé. En conclusion,



l'auteure interpelle l'avenir de l'enseignement et de l'encadrement aux études supérieures dans un contexte qui ne leur sont guère favorables. La différence et la créativité que laisse un innovateur dans son sillage renferment le pouvoir d'amener une faculté et une université à l'avant-scène au même titre que la recherche.

Mots clés : innovation pédagogique, enseignement universitaire, encadrement aux cycles supérieurs, reconnaissance, sens au travail.

Abstract

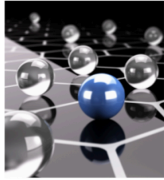
The intense competition that exists between universities ensures that research is a high priority for these academic institutions, sometimes at the detriment of teaching and its associated responsibility: graduate academic advising. The emphasis on research encourages newly hired professors and those who have not yet been promoted to the rank of full professor to dedicate themselves to research in order to obtain a promotion, which can limit their commitment to teaching. The aim of this article is to document the experience of a professor in the Faculty of Nursing at Université de Montréal, who has, since the beginning of her academic career in 2002, taken on a full teaching load at all three university levels and advised many graduate students. The article describes this professor's vision, philosophy, and commitment to university education and advising. The results present the professor's approach as well as the methods and techniques she uses. The discussion focuses on this professor's practice, specifically her educational innovations. Attitudes, behaviors, and achievements emerge from her practices that stimulate educational innovations. According to students and outside professor-researchers, these are sources of inspiration and illustrate an exemplary practice. The race for promotions creates tensions exacerbated by the lack of balance between the "research" and "teaching" aspects of a professor's career. These are discussed in terms of their impact on the quality of life and the health risks they may pose. In conclusion, the author questions the future of teaching and graduate academic advising in this less than ideal context. The changes innovators bring about and the creativity they leave in their wake can serve to propel a faculty and its university to center stage as effectively as research can.

Keywords: Educational innovation, university teaching, graduate academic advising, recognition, meaning derived from work.

Introduction

Dans le présent contexte de compétitivité entre les universités, la recherche est mise sur un piédestal. Cette situation porte les nouveaux professeurs ainsi que ceux n'ayant pas encore été promus titulaires, à privilégier la recherche au détriment de l'enseignement, et ce, afin d'accroître leurs chances de se voir progresser favorablement dans leur cheminement de carrière professorale.

Cet article présente le témoignage d'une professeure de carrière en sciences infirmières de l'Université de Montréal ayant, depuis ses débuts à l'automne 2002, enseigné de pleines charges d'enseignement aux trois cycles universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat) et encadré un nombre considérable d'étudiants aux études supérieures (maîtrise, doctorat). La professeure fait état de sa vision et de son expérience de l'enseignement universitaire en considérant plus spécifiquement



l'encadrement des étudiants. Cette professeure est aussi l'auteure du présent article. Son discours prend appui d'une part, sur les témoignages d'étudiants qui sont présentés dans le deuxième article de l'auteure publié dans ce même numéro. D'autre part, il est assorti de verbatim provenant de trois professeurs-chercheurs exerçant dans des milieux d'enseignement universitaire hors Canada et connaissant les activités de la professeure; leurs propos offrent un regard extérieur sur sa pratique. Dans un souci de confidentialité, leurs dires ont été anonymisés.

Dans un premier temps, le contexte dans lequel s'inscrit l'encadrement aux cycles supérieurs au sein de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal est présenté. Dans un deuxième temps, l'auteure fait état de sa vision et de son engagement au regard de l'enseignement et de l'encadrement universitaires en précisant les approches, méthodes et techniques privilégiées. Dans un troisième temps suit la discussion abordant, parmi d'autres, la notion d'innovation pédagogique. Finalement, la conclusion vient clore l'article.

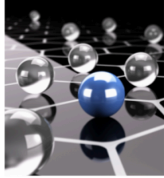
Contexte

Le contexte particulier de la vocation professionnelle de la faculté dans laquelle exerce la professeure est à considérer afin de situer adéquatement le contenu de l'article ci-après présenté.

D'entrée de jeu, il faut noter que l'enseignement aux trois cycles (baccalauréat, maîtrise, doctorat) occupe une place prépondérante à la Faculté des sciences infirmières et sollicite les expertises ainsi que les contributions de tout un chacun. En effet, la Faculté est bien plus qu'un établissement d'enseignement. Elle est le résultat des actions d'une multitude de

personnes qui investissent temps et énergies auprès des étudiants des trois cycles afin que ces derniers développent dans le cadre de leur programme, des compétences en recherche ainsi qu'en soins et services infirmiers tantôt à titre d'infirmière bachelière, tantôt à titre de maître ou de docteur en sciences infirmières : « *la Faculté est un milieu de vie dynamique dans lequel se côtoie un ensemble de personnes qui sont ultimement concernées par la santé, la qualité des soins aux personnes, à leur famille, aux communautés et populations et par le développement des sciences infirmières* » (Faculté des sciences infirmières, 2013, p. 7).

Dans ledit contexte compétitif prévalant entre les universités et les facultés de sciences infirmières, les professeurs de la Faculté des sciences infirmières sont appelés à faire leur part, afin de « [...] permettre à la Faculté de consolider la place de choix qu'elle occupe en matière de formation [...] et de se propulser encore davantage sur les scènes locale, nationale et internationale » (Faculté des sciences infirmières, 2013, p. 1). Au sein de la Faculté se côtoient plus spécifiquement, des professeurs enseignants, des chercheurs boursiers, des directeurs de centres de recherche, des titulaires de chaires de recherche, des vice-doyennes et autres qui se trouvent à des stades différenciés de leur cheminement de carrière; ils peuvent ainsi être professeurs adjoints (sans permanence d'emploi), agrégés (avec permanence d'emploi) ou titulaires (échelon le plus élevé de la carrière professorale). La Faculté rassemble donc une variété de profils de professeurs de carrière participant chacun, par leur cheminement et leur contribution singulière, à la synergie gagnante prévalant en son sein : « *le fonctionnement efficace de la Faculté est tributaire de l'apport de chacun* »; l'« *esprit de coconstruction* » et la



reconnaissance de « *l'expertise de chaque personne* » sont, en ce sens, essentiels (Faculté des sciences infirmières, 2013, p. 3). La planification stratégique 2014-2019 de la Faculté énonce ainsi que la coexistence des divers profils de professeurs crée une mosaïque de compétences professorales ouvrant sur une vie facultaire qui se veut respectueuse des singularités individuelles : « *Toutes les personnes de la Faculté sont estimées pour ce qu'elles sont, pour leur expertise et pour leur contribution. La Faculté démontre une ouverture face aux différences [...]* » (Faculté des sciences infirmières, 2013, p. 3).

Deux autres éléments de contexte à considérer sont la durée des études et le taux de diplomation des étudiants rattachés à une faculté professionnelle; ceux-ci échappent dans une certaine mesure au contrôle des professeurs qui leur enseignent et les encadrent. En effet, des contraintes financières et de conciliation famille-études portent une vaste majorité d'étudiants en sciences infirmières à parcourir leur cursus académique tout en travaillant en même temps; tantôt dans le secteur de la santé, tantôt au sein de la Faculté à titre de chargé de cours, d'auxiliaire d'enseignement, de tuteur ou de correcteur. Étant majoritairement des femmes, généralement jeunes, parfois monoparentales, les étudiantes ont pour un grand nombre d'entre elles à assurer les besoins matériels de leur famille. À moins d'obtenir de substantielles bourses d'études, il leur est *quasi* impossible de compléter le programme sans consacrer un certain nombre d'heures par semaine, à travailler en parallèle de leur cursus universitaire. De plus, il importe de ne pas perdre de vue que le diplôme québécois d'infirmière de niveau collégial offre un plein accès à la profession et assure un salaire non

négligeable. Plusieurs étudiants cèdent à la tentation d'acquiescer de l'expérience clinique et d'occuper un emploi lucratif. Le cumul travail-études allonge la durée moyenne des études et n'est pas sans effet sur le taux de diplomation des étudiants.

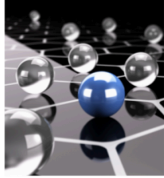
Finalement, les derniers éléments de contexte à avoir à l'esprit, sont deux défis majeurs auxquels est confrontée une faculté des sciences infirmières : d'une part, la nécessité d'accroître chez les étudiants en soins infirmiers et les infirmières diplômées, la lecture d'articles traitant d'aspects relatifs à leur profession et d'autre part, l'intensification du transfert dans leur pratique, des données probantes diffusées par les articles. Ces défis constituent une priorité pour le développement des sciences infirmières.

C'est dans ce contexte que se déploient les activités professorales de l'auteure qui présente ci-après sa vision et ses engagements en termes d'enseignement et d'encadrement universitaires.

Vision, philosophie et engagement au regard de l'enseignement et de l'encadrement universitaires

Lors de ces débuts à titre de professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, en octobre 2002, celle-ci s'est promise, d'être, pour les étudiants qu'elle côtoierait dans le cadre de ses cours ou qu'elle accepterait de diriger dans le cadre de leur programme de maîtrise ou de doctorat, une professeure qui fait la différence dans l'expérience globale ou holistique vécue par eux. Plus spécifiquement, la professeure s'est engagée à être :

Une professeure qui les accompagne le plus loin possible tant dans leurs expériences d'apprentissage que dans leurs expériences de vie d'apprenants;



Une professeure qui œuvre comme mentor pour les amener au meilleur d'eux-mêmes, les encourager à poursuivre leur formation au cycle suivant et contribuer ainsi, si telle est leur souhait, à la relève du corps professoral de l'université;

Une professeure qui par sa sollicitude (*caring*) authentique insuffle chez les apprenants le désir ou l'impulsion d'être à leur tour attentionnés (*caring*) à l'égard des personnes dont ils sont amenés à prendre soin;

Une professeure authentique et congruente dont les attitudes, les comportements et les actions sont en continuité avec les valeurs et les propos exprimés;

Une professeure en laquelle les étudiants peuvent avoir une véritable confiance invitant à une relation franche et durable;

Une professeure qui dans le respect des valeurs de chaque étudiant, favorise l'expression de la pluralité des points de vue;

Une professeure qui induit par ses attitudes et comportements, le développement d'une compétence centrale des programmes de la Faculté, soit le développement d'un solide leadership ouvrant sur un réel pouvoir politique s'appuyant sur une analyse autonome, critique et indépendante des situations rencontrées, sur un véritable esprit d'initiative et sur un sens profondément ancré de l'engagement et de la responsabilité sociale; et finalement,

Une professeure qui les amène à développer leurs compétences en rédaction de manuscrits à soumettre pour publication dans des revues avec comité de pairs ainsi que de propositions de communications à présenter dans des congrès scientifiques, les accompagnant à diffuser les résultats de leurs travaux auprès des communautés scientifiques et de pratique, augmentant par le même fait, leurs chances de décrocher une bourse qui va

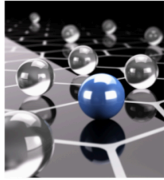
soutenir leur persévérance aux études et accélérer leur diplomation.

Ce faisant, la professeure honorait son engagement de contribuer à la mission que s'est donnée l'Université de Montréal, soit celle d'« *agir comme une force de changement et de progrès [...] et rayonner en créant des connaissances qu'elle partage et diffuse de par le monde* » (Université de Montréal, 2014).

En d'autres termes, la vision que cultive la professeure, de l'enseignement et de l'encadrement universitaires en sciences infirmières, est de préparer les étudiants à être de véritables forces de progrès en termes de santé populationnelle et de valeurs sociétales en veillant cependant à ce qu'ils préservent leur propre santé au travail. En résonance avec les enjeux de la société québécoise, il lui est essentiel de former des infirmières soignantes-, gestionnaires- ou enseignantes-citoyennes du monde, en santé, se montrant respectueuses de la diversité humaine et agissant sur le terrain comme de véritables modèles de rôle amenant un nombre sans cesse croissant de jeunes hommes et de jeunes femmes à s'engager dans cette formation universitaire d'infirmière, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs.

La philosophie de l'enseignement universitaire de la professeure s'inscrit dans ce que l'on pourrait appeler un humanisme universitaire; la relation professeure-étudiante prenant pour elle, inéluctablement appui sur une confiance et un respect mutuels et sur des valeurs telles que l'écoute empathique, la sollicitude et la foi dans le potentiel singulier de chacun.

Comment cette vision et cette philosophie s'opérationnalisent-elles dans la pratique de cette professeure? C'est ce qu'explique la section suivante.



Approches, méthodes et techniques d'enseignement et d'encadrement universitaires

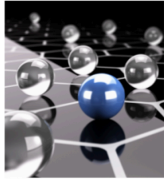
L'approche qui, aux dires des apprenants (comme l'illustre le deuxième article de l'auteure, dans le présent numéro) potentialise les activités pédagogiques de la professeure, s'alimente aux valeurs humanistes et puise sa source dans l'utilisation privilégiée du questionnement maïeutique, cher au philosophe grec, Socrate, visant l'accompagnement de la réflexion de l'apprenant en mobilisant d'une part, les savoirs qu'il possède en lui-même, mais qu'il ignore quelquefois détenir et d'autre part, en suscitant le développement de nouvelles compétences. L'expérience lui a en effet permis de voir combien la technique de la maïeutique stimule, par le biais du raisonnement, de l'analyse critique, mais aussi de l'intuition, un apprentissage réflexif de qualité chez les étudiants. En prenant appui sur l'art de questionner les personnes apprenantes, cette technique amène à faire émerger chez ces dernières, par ces dernières, un savoir qui loge et se construit en elles.

Les étudiants soulignent également l'interdisciplinarité, voire l'intersectorialité, qui alimente son approche. En effet, sa formation en psychodynamique du travail - laquelle constitue une approche interdisciplinaire étudiant les liens entre l'organisation du travail et la santé mentale au travail - la porte, depuis sa thèse doctorale (Alderson, 2010), à privilégier une approche des phénomènes qui traverse les disciplines et transcendent les secteurs permettant le dépassement des éventuels dogmes disciplinaires qui ne feraient qu'emprisonner les étudiants dans des carcans obsolètes. Un professeur-chercheur extérieur à l'Université de Montréal note : « *Par ses travaux [...], leur*

actualité et leur ancrage pluridisciplinaire, le Dr Alderson semble avoir bien pris la mesure que le prendre soin de l'humain malade ou dépendant, mais également le prendre soin des professionnels, n'est la propriété de personne, mais relève de la responsabilité de chacun. La mesure ainsi prise par le Dr Alderson de l'importance pluridisciplinaire autant que celle de chacune des disciplines qui composent la pluridisciplinarité nous semble devoir également être soulignée ici pour la pertinence et la qualité de ses divers travaux et enseignements.[...] Le Dr Alderson témoigne, à mes yeux, de cette forme de maturité et d'aisance professionnelles qui lui permettent, en étant parfaitement à l'aise dans sa discipline, de s'ouvrir, sans réflexe corporatiste et le repli sur soi que ce dernier engendre, aux autres disciplines et de travailler en intelligence à la fois intellectuelle et opérationnelle avec celles-ci » (professeur 1).

L'ouverture disciplinaire permet d'appréhender la complexité des phénomènes qui intéressent les infirmières sous des angles complémentaires : « *Observons qu'œuvrer, comme le fait Marie Alderson, à l'ouverture disciplinaire et donc au décloisonnement des disciplines [...] présente [...] un intérêt intellectuel de pertinence scientifique et de compréhension plus éclairée, plus nuancée, [...] plus juste de la complexité du réel [...]* » (professeur 1).

Selon celui-ci, semblable attitude génère une autorité qui profite au professeur : « *[...] je peux observer que Marie Alderson [...] dégage une autorité pédagogique qui lui permet non seulement d'enseigner, mais surtout de « professer », c'est-à-dire au sens fort du terme, tenir une parole engagée sur les sciences qu'elle diffuse et les travaux qu'elle mène* » (professeur 1).



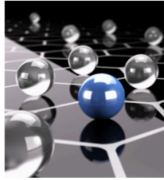
Une ouverture et un regard tourné vers l'international en termes de recherche et d'enseignement en sciences infirmières sous-tendent son approche. Étant originaire d'un pays étranger et étant sensible aux enjeux qui animent la formation, la profession et la recherche infirmière à travers le monde, ses enseignements et encadrements aux divers cycles - mais plus particulièrement aux cycles supérieures - ne s'arrêtent pas aux frontières géographiques. La professeure encadre des étudiants résidant aussi bien au Liban, qu'en Suisse et en France.

Les formules et les méthodes d'encadrement qu'elle privilégie sont directement en lien avec un important défi auquel sont confrontés les professeurs à la Faculté des sciences infirmières. En effet, si les organisations gouvernementales autant que le public s'attendent avec raison à ce que les infirmières intègrent dans leur pratique les données probantes les plus récentes prévalant dans leur domaine spécifique d'activité, la lecture et l'analyse critique d'articles scientifiques par les infirmières et le transfert dans leur pratique des données probantes diffusées dans ces articles constituent l'enjeu principal de la discipline infirmière.

Dans cette optique et logique de transfert des connaissances dans la pratique, la professeure déploie temps et énergie pour accompagner les étudiants à publier leurs divers travaux académiques. La visée de cette pratique est de faire en sorte que les étudiants apprivoisent l'écriture scientifique. N'ayant jamais mis la main à la pâte, ils voient la publication et la communication des résultats de leurs travaux comme une montagne bien trop haute à gravir pour eux et n'osent pas s'aventurer seuls dans cette démarche.

Dès lors, la professeure les aide à relever le défi intellectuel, méthodologique et psychologique de diffusion de leurs travaux en les guidant, étape par étape, à travers le processus. De surcroît, par le biais de cette démythification et cet apprivoisement de la publication scientifique, la professeure favorise le fait, qu'une fois diplômées, ces infirmières consulteront (et inciteront leurs collègues à consulter) davantage les données probantes existant dans leur domaine et s'appliqueront à les transférer, les intégrer dans leur pratique professionnelle. Ce faisant, elle contribue à combler l'écart, souvent décrié, entre la théorie et la pratique ou entre l'académique et le terrain. Elle est d'avis que l'image des professeurs d'université pelletés de nuages s'estompera ainsi publication-étudiante après publication-étudiante. Soulignant la contribution significative de la professeure aux publications étudiantes, une professeure-chercheuse externe note : « *Il s'agit là d'un fait important, car un étudiant qui a démythifié l'univers de la publication et qui a été formé adéquatement à l'art de la publication, sera porté à saisir les opportunités qui se présentent pour publier par après dans le cadre de sa vie professionnelle* » (professeur 2).

Les manuscrits-étudiants, longuement travaillés avec les étudiants par la professeure en vue de leur soumission à une revue avec comité de pairs, constituent dans 99% des cas, leur toute première publication. Grâce à celle-ci, ils vont se mériter leur première bourse de la Faculté des sciences infirmières ou de la FESP; laquelle bourse facilitera l'obtention d'une deuxième bourse et soutiendra la persévérance aux études des étudiants ainsi que leur diplomation (Larivière, 2013). La professeure peut s'enorgueillir du fait qu'aucun des étudiants qu'elle a à ce jour accepté d'encadrer n'a abandonné en cours de route; tous ont diplômés



ou sont en voie de l'être. Ce fait atteste de la persévérance aux études qu'elle réussit à nourrir tout au long du cheminement des étudiants encadrés. Référant à sa contribution à l'enseignement, un professeur-chercheur externe note : « [...] *Prestations enseignantes de haute qualité impliquant un souci profond de l'étudiant(e) tant en termes d'exigences que de soutien* » (professeur 3).

Les publications / communications-étudiantes que la professeure encadre gravitent autour de thématiques en lien avec son domaine d'expertise, c'est-à-dire : la santé mentale des infirmières et les diverses dimensions s'y rattachant. Le grand nombre de publications- et communications-étudiantes réalisées, illustrent aux dires des étudiants et des pairs externes, la portée, l'efficacité et le caractère novateur de son approche en enseignement et encadrement universitaires. Il est dit qu'un important critère pour évaluer la qualité de l'apport d'une professeure-chercheuse est celui de la « *contribution au développement de la discipline, et le cas échéant de la pratique professionnelle qui lui est associée* » (Université de Montréal, 1993, p. 8). Pour rencontrer ce critère, il importe que soit assurée une diffusion efficace des travaux scientifiques réalisés au sein de la Faculté, auprès des infirmières, et ce par le biais d'articles publiés dans des revues qui leur sont véritablement accessibles.

Ces réalisations-étudiantes font rayonner, jusqu'à l'international, la qualité de l'enseignement et de l'encadrement-étudiant offerts à la Faculté. À ce titre, la professeure a reçu en 2013, le *Prix d'excellence en rayonnement international des sciences infirmières* remis par la Haute École Léonard de Vinci, Université Catholique de Louvain, Belgique. Quelques années auparavant, elle s'est également vue remettre le *Prix Cigogne* du

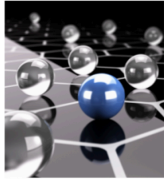
Centre étudiant Benoit-Lacroix, Université de Montréal. Le communiqué mentionnait : « *Par son engagement et son dévouement auprès des parents étudiants, la professeure Alderson, a changé la vie d'une maman étudiante de votre université et lui a permis de mieux concilier études et vie de famille. Le prix Cigogne est décerné à des personnes membres des universités montréalaises ayant posé des gestes significatifs au sein des communautés étudiantes envers les parents étudiants. Notre objectif est de valoriser ces gestes pour qu'ils deviennent une source d'inspiration pour le monde universitaire et le rendre plus humain et plus proche des réalités étudiantes difficiles comme celle des familles étudiantes* », Christine Husson, directrice de l'Association Cigogne, été 2008.

Discussion

Au terme de cette analyse de la pratique de la professeure, une question, parmi d'autres, surgit : est-ce que les pratiques professorales évoquées ci-avant relèvent de la pratique usuelle ou de l'innovation pédagogique? La réponse requiert d'abord et avant tout de qualifier l'innovation pédagogique.

Dans le contexte universitaire ci-présent et dans le cadre de cet article, le vocable « innovation pédagogique » réfère à une action nouvelle et intentionnelle, dans un contexte d'interaction, visant à améliorer l'apprentissage des étudiants (Walder, 2014). Cette action intentionnelle constitue une nouvelle façon de faire par rapport à la norme, à la pratique usuelle ou à la tradition établie, qui soit sous-tendue par l'intention pédagogique de faciliter, d'améliorer et d'accroître l'apprentissage des étudiants (Walder, 2014).

Outre le fait de viser à améliorer l'apprentissage, l'innovation vise aussi à



améliorer ou accroître la motivation et dès lors, la réussite (Walder, 2014). Susceptible d'engendrer un bien-être accru, l'innovation va contribuer à l'atteinte des objectifs fixés (Cros et Adamczewski, 1996).

L'interaction ou la relation humaine entre l'étudiant et le professeur rend la construction de l'innovation pédagogique plus signifiante; elle crée du sens tant pour ce premier que pour ce dernier (Walder, 2014).

L'innovation pédagogique peut être empruntée ou importée (Cros, 2001; Béchar, 2001).

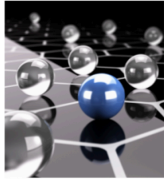
Associée trop souvent exclusivement aux progrès technologiques en enseignement, l'innovation pédagogique réfère plus globalement, à l'introduction de nouveautés, d'originalités ou d'aspects inédits, dans un contexte d'interaction et avec l'intention d'améliorer significativement l'apprentissage des étudiants (Béchar, 2000; Béchar et Pelletier, 2001).

L'innovation pédagogique présente un aspect social et technique (Walder, 2014a, sous presse). L'aspect social de l'innovation pédagogique traduit le désir du professeur de générer chez l'étudiant, un apprentissage en profondeur et de promouvoir sa persévérance aux études dans le but de le préparer à sa future profession et à la réalité de l'univers du travail qu'il va affronter. Pour ce faire, le professeur mobilise tous les ressorts de l'étudiant afin de le guider dans le développement de ses habiletés, capacités ou compétences et l'accompagner dans ses nouveaux apprentissages (Walder, 2014a, sous presse). L'interaction, c'est-à-dire, la relation humaine entre l'étudiant et le professeur, apporte de la signification à la construction de l'innovation pédagogique; elle crée du sens tant pour ce premier que pour ce dernier (Walder, 2014).

Quant à l'aspect technique de l'innovation pédagogique, il réfère à la palette de méthodes d'enseignement, d'instruments didactiques et technologiques à laquelle recourt un professeur pour atteindre ses objectifs pédagogiques.

Sur la base de ces divers énoncés, il appert, d'une part, que le *caring*, l'humanisme et le leadership qui nourrissent les attitudes ainsi que les comportements de la professeure traduisent son souhait et son intention de susciter autant que de soutenir les apprentissages requis par l'étudiant permettant le développement des compétences visées par la Faculté. Ils illustrent le volet social des innovations pédagogiques que déploie la professeure et qui constituent la toile de fond qui vont inspirer le volet technique de ses innovations pédagogiques. D'autre part, le mentorat, la maïeutique et la rédaction de manuscrits à soumettre pour publication ou de propositions de communications à présenter dans des congrès scientifiques, réfèrent quant à eux au volet technique de l'innovation pédagogique.

On peut dès lors dire que la pratique professorale de la professeure, auteure du présent article, est traversée d'innovations pédagogiques; le témoignage-étudiant suivant, extrait du deuxième article d'Alderson (2014b), présenté dans ce même numéro, en atteste sans contredit : « *Mme Alderson est bien plus qu'un professeur qui encadre; elle est une personne qui nous accompagne dans ce que nous « vivons » dans le cadre de nos études supérieures. Voyant la qualité d'encadrement dont nous bénéficions aux côtés de Marie Alderson, nos collègues étudiants nous envient souvent. C'est un grand privilège d'être encadré par une directrice qui offre semblable palette de compétences humaines et professionnelles* ».



En effet, l'envie que suscite chez les autres étudiants le fait d'être encadré par la professeure, appuie le caractère différentiel de la pratique d'encadrement de la professeure par rapport à celle de ses collègues et souligne par le même fait, son côté distinctif, atypique et novateur au regard de la norme. La réussite des étudiants constitue la gratification de la professeure, donne sens à sa pratique professorale et contribue à son accomplissement professionnel autant que personnel.

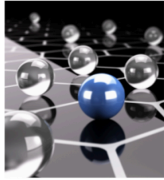
Les étudiants perçoivent d'ailleurs le sens et le bien-être au travail générés par ce contexte privilégié; un étudiant note en effet : « [...] le plaisir qu'elle tire de son travail et qui dynamise la collaboration [...] ».

Il y a, dans le chef de la professeure, des attitudes et des comportements qui mettent la table à l'innovation pédagogique. Cros (2007) et Béchar (2001) notent, en effet, que la créativité, l'originalité, l'inventivité et l'initiative dont atteste ou que favorise un professeur constituent des conditions gagnantes à l'innovation pédagogique. Plusieurs de ces attitudes et comportements sont soulignés par des étudiants ayant été encadrés par la professeure (voir deuxième article de l'auteure).

Si les universités et les facultés désirent voir se déployer en leur sein, des innovations pédagogiques qui les propulseront à l'avant-scène, à l'instar de ce que font les recherches, il leur revient de valoriser l'enseignement universitaire et de faire de l'apprentissage des étudiants une priorité au même titre que la recherche (Walder, 2014; Hannan, 2005). Les innovations pédagogiques sont tributaires du soutien explicite des politiques institutionnelles (Hannan, 2005) en faveur de l'apprentissage des étudiants. Ce soutien doit s'exprimer dans les faits, par des mesures qui modulent

l'attention attribuée par l'institution universitaire, en termes de pondération, à l'enseignement et à la recherche d'un professeur lors de sa demande de promotion (Hébert, 2003). Rice et Austin (1990) notent aussi que l'engagement professoral dans l'enseignement est fonction de l'environnement institutionnel et plus précisément, de l'importance ou de la pondération que l'université attribue aux tâches d'enseignement d'un professeur dans les critères de promotion de carrière. Or, la Convention collective 2009-2014 indique : « [...] *il n'existe pas encore de considérations relatives à la pondération entre les diverses composantes de la tâche professorale, pondération qui devrait intervenir [...] à la promotion d'un professeur* » (Université de Montréal et Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal, 2008, p. 103).

Les universités appellent à une profession de professeur-chercheur comprenant un double mandat et requérant de ce dernier qu'il se distingue et excelle dans chacun d'eux (Walder, 2014). La tension entre recherche et enseignement interpelle le rôle des universités au même titre qu'elle interpelle le professeur qui désire être promu. S'évertuer à exceller et à se distinguer en recherche lorsqu'on honore, année après année, des charges complètes d'enseignement – s'élevant théoriquement à la Faculté des sciences infirmières à 12 crédits – est selon l'auteure, fort difficile si ce n'est au risque de compromettre sa santé et sa qualité de vie, au travail comme hors travail; le prix à payer risquerait de s'exprimer en termes de perte de sens au travail, d'hypertravail comme stratégie défensive (Rhéaume, 2004), d'insomnie, d'anxiété, de dépression, de dérèglements métaboliques, organiques ou psychologiques et de dépendances à des substances diverses; le tout mettant la table à



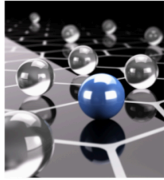
des risques de décompensation, d'épuisement professionnel et d'idéations suicidaires. Est-il légitime de demander à une professeure enseigne 12 crédits par an, d'exceller et de se distinguer au même titre en recherche qu'un chercheur boursier qui n'enseigne habituellement que 6 ou 9 crédits?

Une question qui retient l'attention de l'auteure est la suivante : est-il fondé de comptabiliser exclusivement les activités d'encadrement aux cycles supérieurs dans le volet « enseignement » lorsque l'on sait, comme en attestent les témoignages des étudiants présentés dans le deuxième article, que l'encadrement aux études supérieures porte à introduire des étudiants dans des équipes et des réseaux de chercheurs en vue d'établir des collaborations en recherche réunissant des professeurs-chercheurs et des étudiants), comprend la rédaction de demandes collectives de financement incluant des bourses pour des étudiants, inclut le déploiement des études menées par les chercheurs et celles réalisées par les étudiants pour finalement, rédiger et publier les résultats obtenus. Est-ce que ces activités ne présentent pas diverses accointances avec les activités répertoriées dans le volet « recherche »? Ne peut-il être conçu, à l'image de vases communicants, que l'aide et la collaboration offertes par une directrice aux étudiants qu'elle encadre, puisse être comptabilisé, pour moitié (par exemple, dans le volet « recherche » de son rapport d'activité déposé à fin de promotion à la titularisation? Semblable mesure viendrait vraisemblablement atténuer le phénomène abordé ci-après.

La place ou la pondération prépondérante qui est alloué à la recherche dans les critères de promotion académique n'est pas sans effets sur les choix qu'ont fait, font et

feront les professeurs de la Faculté. En effet, confrontés à une réalité de promotion de carrière, valorisant, dans les faits, la recherche au-delà de l'enseignement, les nouveaux professeurs sont portés à privilégier la filière de chercheur boursier qui se voit assortie de dégrèvements en termes de charge d'enseignement plutôt que la filière d'enseignant associée, année après année, à de pleines charges d'enseignement réparties sur les trois cycles laissant par le fait même considérablement moins de place pour les activités de recherche attendues dans le cadre d'une promotion à la titularisation; celles-ci impliquent une qualité et une quantité substantielle de subventions rédigées et obtenues à titre de chercheur principal ainsi que des publications en tant que premier auteur, parues, idéalement, dans des revues scientifiques spécialisées assorties d'un facteur d'impact significatif.

Il importe qu'une université reconnaisse à sa juste valeur et proportionnellement à l'investissement réalisé par le professeur qui se voit attribuer, année après année, de pleines charges d'enseignement sans quoi une démobilitation et un désengagement massifs de l'enseignement risquent de s'opérer par eux. La professeure observe déjà que des professeurs non-titulaires qui désirent obtenir leur promotion sont portés (ou plutôt contraints) à s'investir considérablement dans leurs activités de recherche en réduisant leurs activités d'enseignement avec pour conséquence que des étudiants au 1^{er} cycle universitaire terminent leur programme sans avoir côtoyé de professeurs de carrière; les divers contenus leur ayant été enseignés, faute de professeurs de carrière disponibles, par des chargés de cours, des chargés d'enseignement ou des professeurs invités. Comment susciter chez les étudiants du



1^{er} cycle, le désir de poursuivre aux études supérieures et comment faire naître chez ceux-ci des vocations d'enseignants universitaires s'ils ne côtoient pas, au sein de leurs cours, des professeurs de carrière? Ils ont besoin, à l'instar des nouveaux professeurs d'ailleurs, de modèles de rôle en enseignement.

Conclusion

L'énoncé suivant, émanant de la Faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal, telle qu'appelée à l'époque, s'avère inspirant :

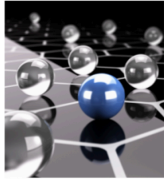
« *Seule l'université a pour mission, entre autres, la formation de chercheurs; aussi l'encadrement aux études supérieures constitue-t-il l'une des fonctions les plus importantes des professeurs d'université. C'est le corps professoral qui assume la majorité des tâches d'enseignement et d'encadrement aux cycles supérieurs et sa compétence globale permet d'atteindre les objectifs de l'énoncé de mission de l'Université. Dès lors, on n'insistera jamais assez sur la nécessité de reconnaître et de valoriser l'encadrement des étudiants de cycles supérieurs. D'autant plus que notre charge d'encadrement s'avère être l'une des plus lourdes parmi les universités canadiennes* » (Faculté des études supérieures, Université de Montréal, 1995, p. 5).

La planification stratégique 2014-2019 de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, s'appuie sur les valeurs d'un modèle humaniste des soins, développée par elle. Il importe que ces valeurs s'expriment et se conjuguent au quotidien sans quoi elles demeureront lettres mortes. Elle doit promouvoir une véritable collégialité qui rend l'environnement de travail épanouissant,

dynamise l'ensemble des acteurs, mobilise chacun à s'engager activement, à sa façon, dans le maintien de sa faculté comme tête de file et permet aux professeurs adjoints et agrégés de regarder leur avenir avec confiance et sérénité. Le manque de collégialité et la non-reconnaissance ou la non-valorisation des profils singuliers des collègues – tels les profils de professeurs qui enseignent annuellement de pleines charges d'enseignement – risquent fort d'être contre-productif, d'induire de la souffrance au travail, de l'épuisement, diverses maladies ainsi que le désir de quitter la faculté ou tout bonnement, le milieu universitaire.

Références

- Alderson M. (2014), Excellence professorale et bien-être aux études: le point de vue d'étudiants aux cycles supérieurs en sciences infirmières. *Innovations pédagogiques, nous partageons, et vous?*, Analyse, vol. 1, n°1, 86-96.
- Alderson, M. (2010). *Analyse psychodynamique du travail infirmier. Une enquête en psychodynamique du travail en Centre d'Hébergement et de Soins de Longue Durée : entre plaisir et souffrance*. Sarrebruck (Allemagne) : Éditions Universitaires Européennes. ISBN 978-613-1-50336-8.
- Béchar, J-P. (2001), L'enseignement supérieur et les innovations pédagogiques: une recension des écrits. *Revue des Sciences de l'Éducation*, XXVII (2), 257-281.
- Béchar, J-P. (2000). Apprendre à enseigner au supérieur: l'exemple des innovateurs pédagogiques. *Cahier de recherche OIPG n°2000-001*, Septembre, 6.
- Béchar, J-P., & Pelletier, P. (2001). Développement des innovations pédagogiques en milieu universitaire : cas d'apprentissage organisationnel. In *Nouveaux espaces de développement professionnel et organisationnel*. Sherbrooke: Edition du CRP, University of Sherbrooke, 133, 131-149.
- Cros, F. (2007). *L'agir innovatif: entre créativité et formation*. Bruxelles: De Boeck.



Innovations Pédagogiques, nous partageons et vous ?

La revue internationale francophone
des innovatrices et des innovateurs

85

Volume 1

15 octobre 2014

- Cros, F. (2001). *L'innovation scolaire (Enseignants et Chercheurs – Synthèse et mise en débat)*. Paris: INRP.
- Cros, F., & Adamczewski, G. (1996). *L'innovation en éducation et en formation*. Bruxelles: De Boeck.
- Faculté des Études Supérieures (1995). Valorisation de la tâche d'encadrement et modulation de la charge professorale. Université de Montréal. <http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Docs/nts/Faculte/Publications/valorisation.pdf>
- Faculté des sciences infirmières (2013). Planification stratégique 2014-2019. Université de Montréal.
- Hannan, A. (2005). Innovating in higher education: contexts for change in learning technology. *British Journal of Educational Technology*, 36 (6), 975-985.
- Hébert, D. (2003). *Description et évolution du processus de valorisation de l'enseignement universitaire en termes d'activités de soutien à l'enseignement dans les universités québécoises*. Retrieved from Gatineau : University of Quebec, 136.
- Larivière, V. (2013). Doctorat : recevoir une bourse augmente les probabilités d'obtenir son diplôme, FORUM, 25 mars. <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/sciences-sociales-psychologie/20130325-doctorat-recevoir-une-bourse-augmente-les-probabilites-dobtenir-son-diplome.html> Consulté le 7 juin 2014.
- Rhéaume, J. (2004). Hypertravail, quand tu nous tiens, Prévention au travail, dossier spécial, 1-13.
- Rice, R. E., & Austin, A. (1990). Organizational impacts on faculty morale and motivation to teach. In P. Seldin (Ed.), *How administrators can improve teaching*, San Francisco: Jossey-Bass.
- Université de Montréal (2014). Plan stratégique. Notre vision. Montréal : Université de Montréal. http://www.umontreal.ca/plan_strategique/vision/vision.html Consulté le 7 juin 2014.
- Université de Montréal et Syndicat Général des Professeurs et Professeures de l'Université de Montréal (2008). Convention collective. Université de Montréal et SPGUM. <http://www.sgpum.com/convention-collective>
- Université de Montréal (1993). Guide pour l'évaluation de l'activité de recherche des professeurs pour fins d'évaluation statutaire. Secrétariat général, Recueil officiel : Règlements, directives, procédures, politiques et procédure. Université de Montréal. http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/enseignement/pens50_22-guide-evaluation-activite-recherche-professeurs-evaluation-statutaire.pdf consulté le 7 juin 2014.
- Walder, A. M. (2014). The Concept of Pedagogical Innovation in Higher Education. *Education Journal*, vol. 3, n°3, 195-202.
- Walder, A. M. (2014a). Innovation for academic persistence at University? *Open Science Journal of Education*, vol. 2, n°4, 44-49.
- Walder, A. M. (2014b). Pedagogical innovation: Between social reality and technology. *British Journal of Arts and Social Sciences*, vol. 18, n°II, 59-79.